



05.03.2003 - 16:05 Uhr

## PD: Commissions de gestion instituent un groupe de travail chargé de mener une inspection sur le Tribunal fédéral

Berne (ots) -

Les Commissions de gestion des deux conseils ont décidé d'instituer un groupe de travail composé de membres des deux commissions. Ce groupe est chargé de faire toute la lumière sur les reproches de dysfonctionnements au sein du Tribunal fédéral, dont il a été question dans le cadre de « l'incident du crachat ».

Lors d'une séance commune, les Commissions de gestion des deux conseils ont décidé à l'unanimité de mener une inspection destinée à faire toute la lumière sur les reproches de dysfonctionnements au sein du Tribunal fédéral. A cet effet, elles ont institué un groupe de travail composé de membres des deux sous-commissions « Tribunaux ». Placé sous la présidence du conseiller national Hubert Lauper, le groupe de travail se compose de la conseillère nationale Brigitta M. Gadiant, des conseillers nationaux Kurt Wasserfallen et Jean-Jacques Schwaab, et des conseillers aux Etats Hannes Germann, Jean Studer et Franz Wicki. Les Commissions de gestion se sont ainsi ralliées à la proposition des deux présidents des sous-commissions « Tribunaux », le conseiller aux Etats Hans Hess et le conseiller national Hubert Lauper, qui avaient procédé à l'audition du président du Tribunal fédéral Heinz Aemisegger et du juge fédéral Martin Schubarth suite à « l'incident du crachat » intervenu le 11 février dernier.

Lors de leur inspection, les Commissions de gestion respecteront l'indépendance du Tribunal fédéral conformément au principe de séparation des pouvoirs. En tout état de cause, les investigations menées par les Commissions de gestion ne pourront les conduire, ni à amender, ni à casser un jugement rendu par le Tribunal fédéral. L'examen ne portera pas non plus sur les appréciations ou les constatations juridiques dans les jugements rendus.

Berne, le 5 mars 2003 Services du Parlement

Renseignements:

Brigitta M. Gadiant, présidente de la Commission de gestion du Conseil national, tél. 081 353 93 53; au conseil: 031 322 99 11

Michel Béguelin, président de la Commission de gestion du Conseil des Etats, tél. 079 321 00 60 (à partir de 16h00)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003711/100460735> abgerufen werden.